

Les Prix Albert Londres 2015 seront remis le 30 mai à Bruxelles.

Après l'annulation de l'édition 2015 qui devait se tenir à Tanger, l'association du Prix Albert Londres a décidé de remettre ses prix à Bruxelles.

Pourquoi Bruxelles ?

D'abord parce que le Prix Albert Londres est un prix francophone et son palmarès en témoigne : le malgache Rivo Andriakoto, la franco-libanaise Danièle Arbid, le suisse Serge Michel, le cambodgien Rithy Panh... Depuis son édition 2013 à Montréal, des candidatures québécoises sont soumises au jury, certaines présélectionnées.

Les journalistes belges montrent régulièrement leur talent dans les reportages pour « porter la plume dans la plaie » mais trop peu de belges déposent une candidature aux Prix Albert Londres. En se rendant à Bruxelles, les membres du jury espèrent ainsi sensibiliser leurs confrères à se porter candidat.

Ensuite, parce que la Belgique possède une des meilleures législations au monde en matière de protection des sources des journalistes.

A l'heure où le sujet fait débat en France, l'Europe, si encline à la protection et au bien-être de ses citoyens, serait bien inspirée de légiférer afin d'harmoniser par le haut l'ensemble des législations nationales en s'appuyant sur la loi Belge.

A cet effet, le Prix Albert Londres organisera à Bruxelles une rencontre sur la protection des sources.